

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité	 Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire	Cellule Régionale d'Hémovigilance	 Cellule Régionale d'Hémovigilance Région Centre-Val de Loire
Thème Réunion territoriale du Berry du 08 décembre 2022 Au Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges		Rédacteur: Dr.SAPEY/ M.BLIN Validation: Dr.SAPEY	
<p>Présents: P.AMIRAULT (Centre Hospitalier de Vierzon) – M.ASMI (Centre hospitalier La Châtre) – V.AUTIER (Centre hospitalier La Châtre) – M.BROSSARD (Centre hospitalier d'Issoudun) – M-A.ECHEVIN (Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond) – C.GEHIN (Centre Hospitalier de Vierzon) – M.HEMDANE (Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond) – A-S.LABUSSIÈRE (Centre hospitalier de Bourges) – M.LEDROIT (Centre hospitalier d'Issoudun) – I.LELE (EFS de Bourges) – M-P.NAVET (Hôpital Privé Guillaume de Varye) – M.ROY (Centre hospitalier de Châteauroux) – M.SALAMOR (Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond) – T.SAVOYE (Clinique Saint François) – E.SIMONNET (Hôpital Privé Guillaume de Varye) – S.SOUBRAS (Centre hospitalier La Châtre) – M.TISSINIE (Centre hospitalier de Bourges) – L.TRIBET (Centre hospitalier La Châtre) – Z.ISSA (Hôpital Privé Guillaume de Varye) – M.CURY (EFS de Bourges) – L.DEBONNAIRE (EFS de Châteauroux)</p> <p>Visioconférence: A.GAUMET (Clinique des Grainetières)</p> <p>Excusés: P.DUMIOT (Centre hospitalier du Blanc)</p>			

Ordre du jour

- **Tour de table**
- **Dépôts : Actualités et problèmes**
- **Actualités réglementaires : Dr.SAPEY**
- **PBM : Dr.SAPEY**
- **PBM : Dr ROY** (Centre hospitalier de Châteauroux)
- **Apport du PLYO dans un contexte hémorragique aigu : Dr.ISSA** (Hôpital Privé Guillaume de Varye)
- **Actualités EFS : Dr.LELE** (EFS de Bourges)
- **Divers**

➤ **Tour de table et actualités dépôts**

- **Centre hospitalier de VIERZON**
 Monsieur GEHIN rappelle que le centre hospitalier de Vierzon (Service des urgences pour transport SAMU) souhaiterait obtenir du PLYO au sein de leur dépôt.

NB : Il est rappelé que le PLYO est fabriqué par le CTSA sans possibilité actuelle de production supplémentaire. Sa destination première étant nos militaires lors des opérations extérieures. Son utilisation dans le secteur civil doit obéir à certaines règles. Le Dr.SAPEY indique que l'EFS a l'obligation de maintenir le stock de PLYO au sein des dépôts de sang comme mentionné dans les conventions liant l'EFS à l'établissement de santé.

NB : Le Dr.SAPEY informe les établissements que fin 2023 les premiers courriers concernant les renouvellements d'autorisation des dépôts de sang seront envoyés aux directions. La cellule régionale d'hémovigilance proposera une réunion avec chaque dépôt de sang pour permettre de vérifier, corriger les documents et procédures que constituent le dossier de renouvellement d'autorisation. Il est rappelé qu'il sera impératif de mettre à jour toutes les procédures avec les nouveaux textes réglementaires. Avant l'envoi du dossier à l'ARS, chaque procédure devra être relue par le responsable de distribution/délivrance de l'EFS référent de l'établissement de santé. La représentante de l'EFS confirme ces propos.

➤ **Actualité réglementaires : Dr.SAPEY**

(Cf diaporama)

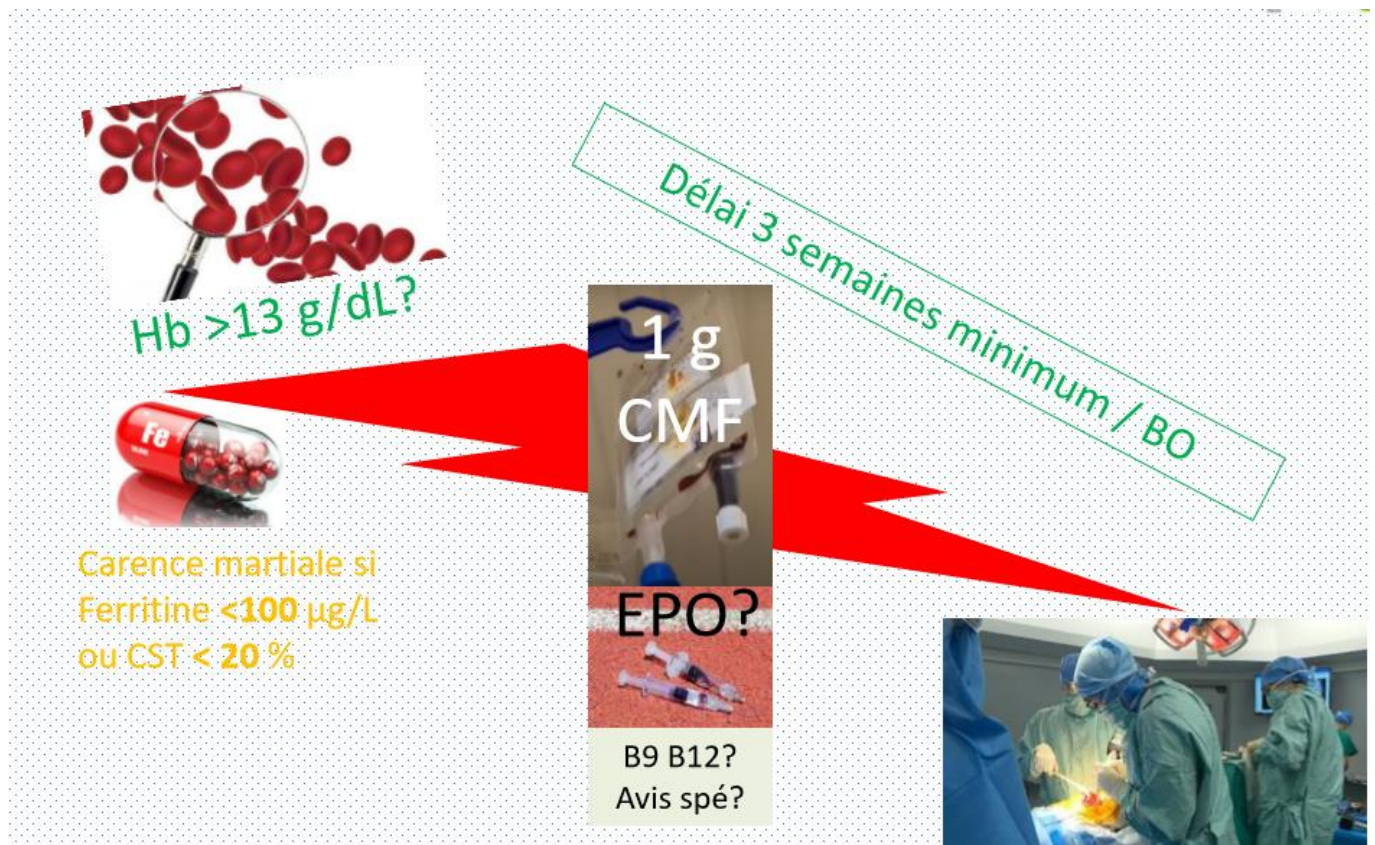
NB : Point de vue identitovigilance, il est soulevé un problème lorsque les établissements de santé accueillent une personne transgenre sans savoir à quel sexe elle appartient. Il faut se référer au sexe indiqué sur la pièce d'identité.

NB : Le centre hospitalier de Vierzon indique que les prescriptions de produits sanguins labiles peuvent être réalisées par une IPA (IDE en Pratique Avancée) mais qu'actuellement ils préfèrent faire contresigner par un médecin. Cette prescription de produits sanguins labiles par l'IPA doit être très encadrée avec simplement la possibilité de renouvellement d'une transfusion et dans le cadre d'une procédure de l'établissement de santé validée. Actuellement, ces modalités et notamment la mise en place d'une procédure et une habilitation de l'IPA ne sont pas mises en place. Toute prescription de produits sanguins labiles par l'IPA doit donc être absolument contresignée par un médecin.

➤ **PBM : Dr.SAPEY**

(Cf diaporama)

➔ **Ce qu'il faut retenir : Focus préopératoire**



→ Ce qu'il faut retenir : Focus peropératoire

structure de l'acide tranexamique *trans*

IV Lente 1 g

et TXA possible si risque hémorragique dans autres types chir

TXA 1g+1g?

prophylaxie

Garrot non recommandé / proth genou

Limiter les drains

ne pas oublier le maintien de la normothermie

→ Ce qu'il faut retenir : Focus postopératoire

Suivi Hb

et bilan à + 4 semaines

Si Hb < 12 g/dL
liée carence en fer?

FER

en IV

Transfusion: SEUIL RESTRICTIF

- Post chirurgie non cardiaque: 7 à 8 g/dL
- Soins critiques: 7 g/dL
- Post chirurgie cardiaque: 7,5 à 8 g/dL

A adapter aux comorbidités, à la tolérance clinique, et à l'hémodynamique du patient

1 à la fois!

Sauf hémorragie active

NB : A l'Hôpital Privé Guillaume de Varye, le Dr.ISSA indique que lors de transfusion ils pratiquent l'hypotension contrôlée, pas de tension au-delà de 14 ce qui évite les hémorragies.

➤ **PBM: Mme ROY (Centre hospitalier de Châteauroux)**
(Cf diaporama)

➤ **Apport du PLYO dans un contexte hémorragique aigu: Dr.ISSA (Hôpital Privé Guillaume de Varye)**
(Cf diaporama)

NB : Le Dr.ISSA rappelle qu'il ne faut pas devoir choisir entre 500€ (prix d'une poche de PLYO) et une vie.

➤ **Actualités: Dr.LELE (EFS de Bourges)**
(Cf diaporama)

NB : Le Dr.LELE précise que Campus EFS réalise des formations destinées aux IDE de l'ordre d'une demi-journée pour le personnel qui n'intervient pas au dépôt.

NB : M.ROY mentionne qu'il existe un organisme de formation appelé Formavenir qui se déplace au sein des établissements de santé notamment pour former les IDE.

<https://www.formavenir-performances.fr/nos-formations/gestion-des-organisations/gestion-des-risques/>

RAPPELS:

Sur le page hémovigilance sur le site de l'ARS vous trouverez <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/hemovigilance-1>

- Actualités
- Procédures
- Documents techniques
- Outils de formation
- Quizz pour tester vos connaissances
- Textes réglementaires
- Transfusion en HAD
- Supports liés aux journées régionales
- Articles scientifiques
- Rapports d'activité régionaux

Une nouvelle rubrique « Réunions territoriales » sera prochainement disponible

Il est rappelé que tous les établissements de santé doivent réaliser et transmettre un audit de transport de PSL à la cellule régionale d'hémovigilance avant la fin de l'année.

Il sera organisé une réunion régionale en 2023 sur le site de l'ARS Centre-Val de Loire à Orléans.

REMERCIEMENTS : La cellule régionale d'hémovigilance remercie le Dr.LABUSSIÈRE et son assistante Mme TISSINIE pour l'aide et le soutien logistique.